

BANK OF AFRICA-NIGER

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES
DU 20 AVRIL 2017.

Le Conseil d'Administration prie les actionnaires de la BANK OF AFRICA– NIGER (BOA-NIGER) de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires de la Société qui se tiendra **le 20 avril 2017 à 10 heures au Centre de Formation de la BOA-NIGER (sise à BOA-Siège)**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

1. Augmentation du capital social par incorporation de primes d'émission et fractionnement des actions
 - ✓ Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire ;
 - ✓ Rapports des Commissaires aux comptes à l'Assemblée Générale Extraordinaire ;
2. Modification corrélative des statuts

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Examen et approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.
 - Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
 - Rapports des Commissaires aux Comptes à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
2. Approbation des conventions réglementées visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et à l'article 45 de la loi portant réglementation Bancaire.
3. Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2016.
4. Distribution des dividendes.
5. Renouvellement du mandat des deux (2) Commissaires aux comptes et de leurs suppléants

6. Fixation des indemnités de fonction des Administrateurs.

Tout actionnaire peut prendre connaissance au Siège Social (Rue du Gawèye) des documents prévus à l'article 525 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du G.I.E. à compter du **05 avril 2017 courant**.

Nous comptons vivement sur votre participation à cette Assemblée Générale.

**Pour le Conseil d'Administration
Le Président**